

10 Faits divers & Justice

Drame de Kango

L'identité des décédés et des rescapés révélée

JNE

Libreville/Gabon

NOUS sommes maintenant en mesure de dévoiler la liste des personnes décédées et celle des rescapés du tragique accident qui s'est produit, vendredi 15 septembre, à Messe, près de Kango.

Les défunts sont : Pierre Avebe (chauffeur), Jean Hilaire Ndong Mevie (aide-chauffeur), Olivier Itsitsi, Thérèse Gabobe, famille Mouketou (2 personnes) et Amadou (un ressortissant mauritanien), tous des clients. Soit 7 corps répartis dans les différentes maisons des pompes funèbres.

Figurent parmi les rescapés, Joseph Bekale, Nkegna, Bokope Zinga, famille Gnougnou (deux personnes), Eyinga Ossialas, famille Mouketou (1 personne). Soit 7 victimes réparties entre l'hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba (HIAABO) et le CHUO.

Le bus Coaster à l'origine de ce drame est la propriété de l'agence de voyage Dyno-6 Transport. Rencontrés hier au siège de la structure, sis au PK7, ses responsables, tout en regrettant ce qui s'est passé, présentent leurs « sincères condo-



Le bus calciné avec les corps coincés à l'intérieur.

légances aux familles endeuillées », ajoutant : « nous partageons les mêmes peines. Depuis huit ans que notre agence existe, on n'a jamais connu une telle situation. »

La société affirme que la majorité des personnes qui étaient dans ce bus figurait parmi ses clients fidèles :

« Nous demandons aux usagers de toujours nous faire confiance car, c'est Dieu qui décide. »

Occasion pour Dyno-6 Transport de remercier le président de la République et le gouvernement pour la prise en charge des victimes.

« Nous demandons aux familles endeuillées de garder leur calme (...) Nous remettons tout ça entre les mains de Dieu », insiste l'agence qui affirme



Les activités ont repris à l'agence Dyno-6 Transport au PK 7.

détenir tous ses papiers inhérents à l'exercice de son activité.

S'agissant de la prise en charge des blessés au niveau de Kango, on nous signale que c'est le médecin-chef du centre médical, Dr Bernard Biteghe, qui a dirigé les opérations, et suggéré aux autorités l'envoi sur place



Le carrefour Sogacel, lieu de l'accident.

ger, le conducteur du bus s'est brusquement rabattu sur sa droite. Suite à cette manœuvre, le véhicule s'est encastré dans la remorque qui l'a traîné sur plusieurs mètres. Et lorsqu'il s'y est détaché, il a fini sa course dans un ravin et a explosé. Il transportait, outre des personnes (le chauffeur, son assistant et 12 passagers), un bidon de gas-oil (réserve de carburant du conducteur) et, surtout, un bidon de 20 litres d'essence appartenant à un passager. Ces deux produits inflammables - qui sont à l'origine de l'explosion - étaient stockés dans la cabine du Coaster qui se rendait à Makokou.

LES COUPABLES DOIVENT PAYER. Sitôt le drame connu, le gouvernement avait décidé de la mise en place d'une cel-

lule psychologique auprès de la Croix-Rouge pour assister les familles des victimes, ainsi que d'un accompagnement des familles éplorées ou endeuillées.

Pour sa part, le président de la République, après avoir adressé « ses pensées les plus émues aux nombreuses victimes de ce drame, à leurs familles et à leurs proches », avait assuré qu'il veillera « à ce que les victimes et leurs familles soient prises en charge comme il se doit. »

Le lendemain du drame, le couple présidentiel s'était rendu dans les deux structures hospitalières qui ont accueilli les blessés pour témoigner à ces derniers leur solidarité, s'enquérir de leur état de santé et de leur prise en charge médicale. « Pour l'heure, une enquête a été diligentée afin de faire toute la lumière sur cette tragédie et situer les responsabilités. Ceux qui ont failli devront répondre de leurs actes ou de leurs négligences coupables devant la justice. La sécurité des Gabonaises et des Gabonais n'a pas de prix. J'attends donc des mesures concrètes et des résultats rapides. Je serai intransigeant à cet égard. Je ne tolérerai plus l'intolérable », avait confié Ali Bongo Ondimba

Transfert au togo par erreur de la dépouille d'un Gabonais suite à une confusion à Casep-Ga

Jean Pierre Diaho enfin inhumé à Malinga

E.L.

Libreville/Gabon

Le feuilleton Jean-Pierre Diaho, du nom de ce Gabonais originaire du département de la Louetsi-Bibaka, dont le corps sans vie s'est retrouvé à Lomé au Togo, suite à une confusion regrettable à Casep-Ga, en août dernier, a pris fin. Le natif de Malinga a, en effet, été inhumé mercredi dernier dans son village.

Revenu au Gabon mercredi 13 septembre, la dé-

pouille de l'ancien membre du Comité central du Parti démocratique gabonais (PDG) et ancien conseiller municipal est sortie de la maison des pompes funèbres, lundi 18 septembre. Avant d'être transférée dans le chef-lieu du département de la Louetsi-Bibaka, le lendemain. Mais, auparavant, Diangou, comme on l'appelait affectueusement, a reçu l'ultime hommage des siens à son domicile du PK 11 (Libreville).

Conformément aux traditions Wumbu et Ndzebi,



L'ultime hommage des parents.

au cours de la veillée funèbre, les petits-fils du défunt, ont profité de l'oc-

casion pour commenter l'odyssée de leur grand-père à Lomé, au Togo. Des

instants de blagues pour rappeler un peu les souvenirs du défunt. Et pour le cas d'espèce, les "Batégh'da" de Diaho, comme on les appelle en langue vernaculaire, ont mis en exergue, son séjour de près de deux semaines à Lomé.

Selon eux, cet incident est survenu parce que Diaho, de son vivant, aimait voyager. Allusion faite aux nombreuses missions politiques que le défunt effectuait entre Libreville et Malinga lorsqu'il était proche collaborateur de feu Louis Charles Bipecka,

alors Haut représentant personnel du défunt président Omar Bongo Ondimba. Ainsi que de Philippe Nzengue Mayila, ancien secrétaire général adjoint du PDG, député de la Louetsi-Bibaka et membre du gouvernement

Pour mémoire, le corps de Jean-Pierre Diaho avait été retrouvé, au mois d'août dernier, au Togo. Les agents de Casep-Ga ayant confondu sa dépouille à celle d'un Togolais transférée par avion dans son pays pour y être inhumée.

Afrique du Sud/Insolite

La police abat un "cannibale"

AFP

Mount Frere/Afrique du Sud

Les faits se sont déroulés il y a quelques jours à

Mount Frere en Afrique du Sud. Aphiwe Mapekula, 23 ans, se trouvait à son domicile lorsqu'il a repéré une femme dans la rue. Il est alors sorti de chez lui, l'a suivie et l'a rattrapée. Il a ensuite décapité

la victime, âgée de 35 ans, puis a commencé à la dévorer. La mère du cannibale, horrifiée par la scène, a appelé la police : « Je n'ai jamais élevé mon fils de cette manière. Jamais je n'aurais pu imagi-

ner ça » a déclaré la maman. Les forces de l'ordre, arrivées sur les lieux, ont fait plusieurs sommations. Mais, comme le forcené continuait de manger sa proie, ils n'ont pas eu d'autres choix que

de lui tirer dessus. Aphiwe Mapekula a succombé à ses blessures durant son transfert à l'hôpital.

La juge Bulelwa Mabengu, chargée d'instruire l'affaire, pense que le jeune

homme était sous l'influence de drogues au moment des faits : « Je suis sûre que cela peut expliquer son comportement et le fait qu'il n'ait pas répondu aux policiers au moment de son intervention. »